



Ministère de la Justice
Canada

Department of Justice
Canada

Examen du programme Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP)

Nadine Badets et Cherami Wichmann

Division de la recherche et de la statistique
Ministère de la Justice Canada

2022

Mise en garde : Le contenu de la présente publication ou du présent produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins personnelles ou publiques, mais non commerciales, sans frais et sans autre autorisation, sauf avis contraire.

Nous vous demandons :

- de faire preuve de diligence raisonnable pour vous assurer de l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites sans l'autorisation écrite du ministère de la Justice du Canada. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le ministère de la Justice du Canada par l'intermédiaire de son site Web : www.justice.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de la Justice et procureur général du Canada, 2022

Examen des mesures pour lutter contre la prostitution (MLP)

J4-111/2022F-PDF

978-0-660-44189-4

Table des matières

Points saillants	5
Introduction	6
Contexte.....	7
Aperçu de l'étude et des données	7
1.0 Caractéristiques sociodémographiques.....	8
1.1 Identité de genre.....	8
1.2 Identité autochtone	9
1.3 Groupes d'âge	10
1.4 Situation de famille	10
2.0 Antécédents liés au commerce du sexe et raisons de la demande de soutien	11
2.1 Clientes et clients du programme MLCP, classés selon certaines caractéristiques.....	11
2.2 Entrée dans le commerce du sexe	12
2.3 Types de soutien demandés	13
3.0 Caractéristiques lors de l'admission au programme	16
3.1 Source de la référence	16
3.2 Tentatives de quitter le commerce du sexe	17
3.3 Types de réseaux de soutien.....	18
4.0 Programmes et services.....	19
4.1 Aide au logement	20
4.2 Traitement de la toxicomanie	21
4.3 Soutien en santé mentale	21
4.4 Services de soins de santé	23
4.5 Programmes sociaux et économiques	23
4.6 Soutien familial	24
4.7 Services de soutien aux peuples autochtones	25
4.8 Mentorat, défense des intérêts et participation au système de justice.....	25
4.9 Autres programmes et services	26
4.10 Participation aux programmes et achèvement	26
5.0 Résultats.....	28
5.1 Réduction des facteurs de risque.....	28
5.2 Résultats finals des programmes	29
Conclusion.....	33

Sources des données et méthodes	34
Données du programme de Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP).....	34
Limites des données.....	36
Références	37

Points saillants

La présente étude se fonde sur les données du programme Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP) pour présenter des caractéristiques sociodémographiques et des expériences vécues par les personnes qui rendent ou ont rendu des services sexuels dans le commerce du sexe au Canada et qui ont reçu des services de soutien par l'entremise d'organismes ayant reçu des fonds du programme MLCP. Les données portent sur la période de 2015-2016 à 2019-2020 et représentent 2 289 personnes (appelées « clientes et clients du programme MLCP » dans le présent rapport).

Principales constatations de l'étude :

- La majorité (94 %) des clientes et clients du programme MLCP étaient des femmes et des filles, et environ 2 % étaient des personnes de diverses identités de genre.
- Les peuples autochtones représentent environ 5 % de la population du Canada (Statistique Canada, 2017), mais 16 % des clientes et clients du programme MLCP.
- Plus de 40 % des clientes et clients du programme MLCP étaient de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans. Environ 6 % des clientes et clients du programme MLCP étaient des mineurs, âgés de moins de 18 ans, au moment de la collecte des données.
- La majorité (79 %) des clientes et clients du programme MLCP étaient célibataires, et environ 40 % avaient des enfants. Un client du programme MLCP sur cinq (21 %) s'était fait retirer ses enfants par des organismes de protection de l'enfance.
- Près de 70 % des clientes et clients du programme MLCP avaient une dépendance aux drogues ou à l'alcool; la dépendance aux drogues était la plus répandue, à 34 %.
- Bon nombre (67 %) des clientes et clients du programme MLCP avaient été physiquement ou psychologiquement contraints par d'autres à rendre des services sexuels.
- La majorité (81 %) des clientes et clients du programme MLCP ont déclaré vouloir quitter le commerce du sexe. Moins de 1 % ont déclaré ne pas vouloir quitter le commerce du sexe, et moins de 0,5 % ont indiqué être incertains ou ambivalents à ce sujet.
- Parmi les clientes et clients qui cherchent à quitter le commerce du sexe, beaucoup (45 %) ont demandé à avoir accès à des services de soutien, comme un logement sûr, une thérapie en santé mentale ou un traitement des traumatismes, et un traitement de la toxicomanie.
- Environ 15 % des clientes et clients du programme MLCP ont demandé du soutien pour pouvoir s'occuper de leurs enfants et travailler avec les organismes de protection de l'enfance afin de récupérer leurs droits de garde ou de visite.
- Environ 12 % des clientes et clients du programme MLCP cherchaient à se protéger contre les menaces ou les expériences de violence physique dans le commerce du sexe.
- Environ le quart (24 %) des clientes et clients du programme MLCP se sont adressés directement aux organismes financés par le programme MLCP pour obtenir du soutien.
- Un peu moins de la moitié (46 %) des clientes et clients du programme MLCP avaient tenté de quitter le commerce du sexe au moins une fois.
- Trois des services les plus fréquemment utilisés auprès des organismes financés par le programme MLCP étaient les services de soutien en santé mentale (52 % des clientes ou clients), les services d'hébergement (38 %) et les programmes d'éducation et de compétences de base (35 %).

- À la fin de la période de financement visée par le programme MLCP, soit de 2015-2016 à 2019-2020, près de 65 % des clientes et clients ont déclaré avoir observé un changement positif dans leur vie (réduction des facteurs de risque) après avoir travaillé avec un organisme financé par le programme MLCP.
- Selon les notes de cas individuelles, environ une cliente ou un client sur cinq (21 %) avait quitté le commerce du sexe en 2019-2020, et 5 % étaient restés ou étaient retournés dans le commerce du sexe. Aucune note ne mentionnait une participation au commerce du sexe pour plus de 70 % des clientes ou clients. Les organismes financés par les fonds du programme MLCP ont déclaré que la plupart des clientes et clients qui sont retournés dans le commerce du sexe l'ont fait pour de l'argent, en raison de la pauvreté, de l'itinérance chronique ou de problèmes de toxicomanie, ou parce qu'ils sont retournés dans une relation de violence.

Introduction

La présente étude traite des caractéristiques sociodémographiques et des expériences des personnes qui rendent ou ont rendu des services sexuels dans le commerce du sexe au Canada et qui ont reçu des services de soutien par l'entremise d'organismes financés par le programme Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP)¹. Le programme MLCP a été mis sur pied afin de fournir du financement à des organismes sans but lucratif et à des organismes d'application de la loi pendant la période de 2015-2016 à 2019-2020. Des fonds ont été accordés à 23 organismes sans but lucratif et organismes d'application de la loi des provinces² qui offrent des services de soutien aux personnes qui rendent des services sexuels au Canada.

Les principales sources de données utilisées pour la présente étude sont un mélange de données quantitatives et de données qualitatives. Les données quantitatives sont tirées d'une base de données administratives fondée sur des variables et des réponses normalisées, mais elle n'ont pas toutes été recueillies systématiquement. La base de données administratives contient certaines réponses ouvertes qui ont été codées pour les besoins de la présente étude; les résultats peuvent donc varier entre les 13 organismes financés par le programme MLCP qui ont fourni les données sur les clientes et clients, et certains taux de non-réponse sont élevés. Par exemple, l'identité de genre, le groupe d'âge et le groupe cible précis sont des variables qui comportaient des catégories de réponse normalisées pour l'ensemble des organismes financés par le programme MLCP, tandis que d'autres variables, comme les raisons pour lesquelles la personne veut quitter le commerce du sexe, reposaient sur des questions ouvertes et étaient codées en fonction des thèmes fréquents.

Les données qualitatives présentées dans l'étude proviennent d'entrevues semi-structurées réalisées avec des représentants de 18 organismes financés par le programme MLCP. Bien qu'il y avait un guide d'entrevue comportant des questions normalisées, les répondants pouvaient, en fonction de leur expérience et de leurs connaissances, soulever des questions et donner des détails qu'ils jugeaient importants. Par exemple, dans de nombreuses entrevues, des questions comme la violence envers les enfants, la pauvreté et le système de protection de l'enfance ont été soulevées spontanément, tandis que d'autres mettaient davantage l'accent sur les expériences des clients dans le commerce du sexe.

¹ Le financement offert aux programmes dans le cadre du programme MLCP provient du Fonds d'aide aux victimes du ministère de la Justice Canada.

² Les organismes qui ont reçu des fonds du programme MLCP sont situés en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Contexte

L'ancien projet de loi C-36, *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, est entré en vigueur le 6 décembre 2014. Ce projet de loi C-36 a permis l'implantation d'un modèle « nordique » du commerce du sexe, qui a d'abord été mis en œuvre en Suède en 1999, puis dans plusieurs autres pays, comme la Norvège, l'Islande, la France, l'Irlande et Israël (Allen et Rotenberg, 2021). Le modèle « nordique » cible les personnes qui achètent des services sexuels et les tierces parties qui profitent des services sexuels d'autrui. Les actes des personnes qui offrent leurs propres services sexuels ne sont pas criminalisés; ces personnes sont considérées comme des victimes qui ont besoin de soutien et d'aide, et non comme des personnes que l'on doit blâmer ou punir (ministère de la Justice Canada, 2014)³.

Après l'entrée en vigueur de l'ancien projet de loi C-36, la création du programme MLCP a permis de soutenir et d'améliorer les services offerts aux personnes qui rendent des services sexuels pour les aider à quitter le commerce du sexe (ministère de la Justice Canada, 2017). Le financement versé dans le cadre du programme MLCP a débuté au cours de l'exercice 2015-2016, avec possibilité de financement pluriannuel pour un maximum de cinq ans. L'un des principaux objectifs du financement était d'appuyer le travail des organismes sans but lucratif qui offrent des services de soutien aux personnes qui rendent des services sexuels, notamment des programmes de logement, de soins de santé, de thérapie, de traitement de la toxicomanie, de réunification de la famille et de compétences de base.

Une autre priorité du programme MLCP était d'aider des organismes canadiens d'application de la loi à créer ou à améliorer des activités de soutien et de sensibilisation afin d'aider les personnes qui rendent des services sexuels et qui aimeraient quitter le commerce du sexe, et de mener des campagnes d'éducation et de sensibilisation du public sur les effets et les signes de l'exploitation sexuelle.

Aperçu de l'étude et des données

Les données présentées dans l'étude portent sur les personnes qui rendent des services sexuels au Canada et qui ont demandé du soutien auprès des organismes sans but lucratif et des organismes d'application de la loi qui ont reçu des fonds par l'entremise du programme MLCP. L'étude utilise le terme « cliente ou client » pour désigner les personnes qui reçoivent du soutien de ces organismes. Les données du programme MLCP proviennent de trois sources : 1) des données anonymes sur les clientes et clients des organismes sans but lucratif (2 289 clientes ou clients de 13 organismes), 2) des entrevues semi-structurées (18 organismes au cours de l'été 2021) et 3) des rapports narratifs sur les activités (129 rapports au total, 81 d'organismes sans but lucratif et 48 d'organismes d'application de la loi). Les données présentées dans le présent rapport proviennent principalement des deux premières sources de données.

Bien que les fonds du programme MLCP aient été distribués à des organismes sans but lucratif et à des organismes d'application de la loi pour qu'ils aident leurs clientes et clients à quitter le commerce du sexe, tous les organismes financés par le programme MLCP ont expressément déclaré qu'ils n'exigeaient pas de leurs clientes et clients qu'ils quittent le commerce du sexe. Les organismes sans but lucratif et les organismes d'application de la loi mettent tous les deux l'accent sur la réduction des méfaits et la planification de la sécurité pour leurs clientes et clients. Les organismes financés par le programme

³ Voir le document technique du ministère de la Justice Canada sur le projet de loi C-36, accessible à l'adresse <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/protect/p1.html>

MLCP s'efforcent d'établir un lien de confiance avec leurs clientes et clients afin de pouvoir leur offrir des ressources et des services, peu importe qu'ils choisissent de quitter le commerce du sexe ou d'y rester.

1.0 Caractéristiques sociodémographiques

La présente section traite des caractéristiques sociodémographiques des clientes et clients couvertes par l'ensemble de données du programme MLCP, comme leur identité de genre, leur identité raciale et ethnique, leur âge, leur état matrimonial et la présence d'enfants. Ces caractéristiques ne sont pas mutuellement exclusives. Pour un grand nombre de clientes et clients, il existe de multiples intersections entre les caractéristiques sociodémographiques.

1.1 Identité de genre

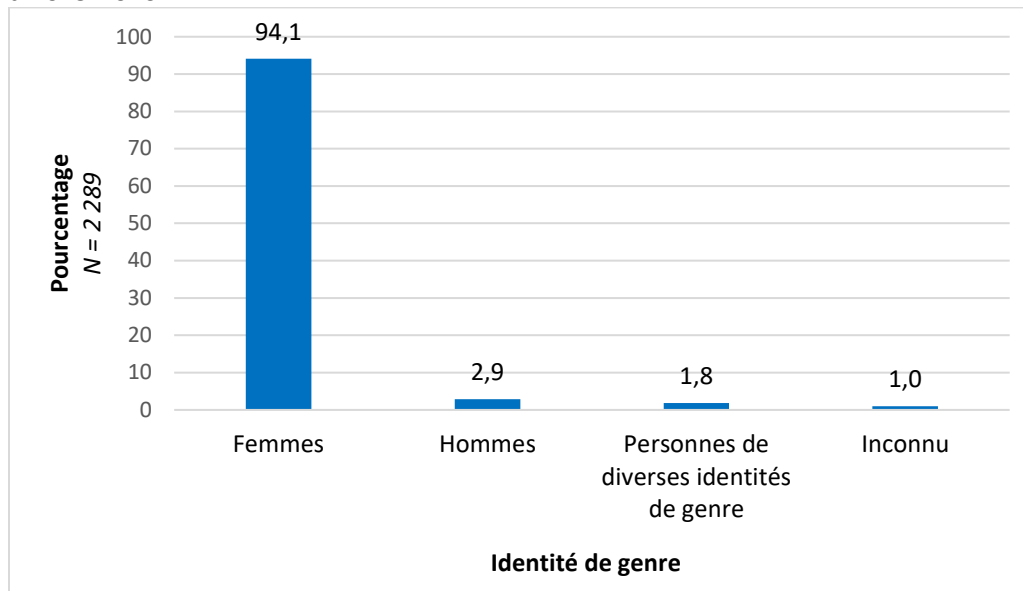
Dans l'ensemble de données du programme MLCP, qui couvre plus de 2 289 personnes, 94 % des personnes ont déclaré être une femme et 3 % un homme. Environ 2 % des clientes et clients ont déclaré⁴ être de diverses identités de genre, soit des femmes transgenres (1 %), des hommes transgenres et des personnes bispirituelles⁵. Dans les entrevues, les représentants des organismes financés par le programme MLCP ont fait remarquer que les personnes de diverses identités de genre font l'objet d'une sous-déclaration dans le commerce du sexe en général.

⁴ L'identité de genre est déclarée par les clientes et clients, soit dans les formulaires d'admission, soit auprès du personnel du programme. De plus, la déclaration de l'identité de genre dépend de la relation de la cliente ou du client avec l'organisme, et de la représentation de certaines caractéristiques dans la population de la région. Par exemple, certains organismes financés par le programme MLCP avaient une proportion plus élevée de personnes bispirituelles que d'autres.

⁵ Les chiffres pour les hommes transgenres et les personnes bispirituelles étaient trop faibles pour être publiés de façon indépendante.

Graphique 1.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon l'identité de genre, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



Notes :

1. Les personnes de diverses identités de genre sont réparties en trois catégories dans les données dans l'ensemble de données du programme MLCP qui n'ont pas pu être publiées séparément en raison de la petite taille des échantillons et des règles de suppression. Ces trois catégories sont : femmes transgenres, hommes transgenres et personnes bispirituelles.
2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

1.2 Identité autochtone

Dans l'ensemble de données du programme MLCP, 16 % des clientes et clients ont déclaré être autochtones (tableau 1.1). De ce nombre, 97 % étaient des femmes et des filles autochtones⁶ (données non présentées). Les données pour les personnes d'autres groupes raciaux et ethniques n'ont pas été recueillies.

⁶ Les chiffres pour les peuples autochtones qui déclarent être transgenres ou bispirituels étaient trop faibles pour être publiés, même s'ils sont regroupés dans la catégorie des personnes de diverses identités de genre.

Tableau 1.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon l'identité autochtone, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Identité autochtone	Pourcentage <i>N</i> = 2 289
Peuples autochtones	15,7
Identité autochtone non déclarée	71,3
Inconnu	12,8
<i>Total</i>	<i>100,0</i>

Notes :

1. Les peuples autochtones désignent les personnes qui se sont déclarées comme étant autochtones. Les données du programme MLCP n'établissent pas de distinction entre les membres des Premières Nations (inscrits ou non inscrits), les Métis ou les Inuits.

2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

1.3 Groupes d'âge

Dans les données du programme MLCP, la plupart des clientes et clients étaient âgés de 20 à 24 ans (24 %) ou de 25 à 29 ans (21 %) (tableau 1.2). Environ 1 % étaient âgés de moins de 15 ans, et 12 % étaient âgés de 15 à 19 ans, ce qui est comparable aux groupes plus âgés : 9 % étaient âgés de 35 à 39 ans, et 13 % étaient âgés de 40 ans et plus.

Tableau 1.2

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon le groupe d'âge, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Groupes d'âge	Pourcentage <i>N</i> = 2 289
Moins de 15 ans	0,7
De 15 à 19 ans	12,4
De 20 à 24 ans	23,9
De 25 à 29 ans	20,5
De 30 à 34 ans	13,1
De 35 à 39 ans	9,1
40 ans et plus	13,4
Inconnu	6,6
<i>Total</i>	<i>100,0</i>

Note : La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

1.4 Situation de famille

La majorité des clientes et clients du programme MLCP étaient célibataires (79 %), contre seulement 5 % qui étaient mariés⁷ (tableau 1.3). Environ 40 % des clientes et clients avaient des enfants (données non présentées); la moitié s'étaient vu retirer leurs enfants de leurs soins, principalement par les services de

⁷ Aucune donnée n'a été recueillie sur les unions de fait.

protection de l'enfance, et l'autre moitié avaient leurs enfants à leur charge. Plus de 40 % des clientes et clients n'avaient pas d'enfants.

Tableau 1.3

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon l'état matrimonial et la présence d'enfants, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

État matrimonial	Pourcentage <i>N</i> = 2 289
Célibataire	78,7
Marié	4,7
Inconnu	16,4
<i>Total</i>	<i>100,0</i>
Présence d'enfants	
Avec enfants	19,2
Sans enfants à sa charge	21,1
Enceinte	0,5
Sans enfants	42,5
Inconnu	16,5
<i>Total</i>	<i>100,0</i>

Notes :

1. La catégorie « Enceinte » désigne les clientes qui étaient enceintes à la fin du programme MLCP.
2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

2.0 Antécédents liés au commerce du sexe et raisons de la demande de soutien

2.1 Clientes et clients du programme MLCP, classés selon certaines caractéristiques

L'ensemble de données du programme MLCP ne donne pas une description complète de la façon dont les clientes et clients sont entrés dans le commerce du sexe, ni l'âge auquel ils y sont entrés; il contient toutefois des renseignements sur leurs antécédents et leur participation au commerce du sexe. Bien qu'il n'ait pas été possible d'établir si les clientes et clients étaient entrés dans le commerce du sexe par choix ou pour leur survie en particulier, l'information est disponible pour certains groupes qui sont généralement surreprésentés dans le commerce du sexe (voir la section [1.0 Caractéristiques sociodémographiques](#) pour en savoir davantage).

Plus particulièrement, 67 % des clientes et clients du programme MLCP avaient été physiquement ou psychologiquement contraints par d'autres à rendre des services sexuels (tableau 2.1). Environ 6 % de l'ensemble des clientes et clients du programme MLCP avaient moins de 18 ans au moment de la déclaration (tableau 2.1), et 0,4 % étaient des pupilles de l'aide à l'enfance (données non présentées).

Tableau 2.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon certaines caractéristiques, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Certaines caractéristiques	Pourcentage N = 2 289
Moins de 18 ans	5,7
Peuples autochtones	15,7
Physiquement ou psychologiquement contraints par d'autres à rendre des services sexuels	66,9
Autre	15,5
Inconnu	12,8

Notes :

1. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives; un certain nombre de clientes et clients déclarent faire partie de plusieurs groupes, de sorte que la somme des pourcentages ne donne pas 100 %.

2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

2.2 Entrée dans le commerce du sexe

Lors des entrevues, les représentants des organismes financés par le programme MLCP ont fait ressortir cinq principaux facteurs qui influent de façon importante sur l'entrée dans le commerce du sexe. Il s'agit des facteurs suivants : les expériences de violence ou de violence sexuelle pendant l'enfance; la présence des services de protection de l'enfance pendant l'enfance; la colonisation et les traumatismes intergénérationnels; la pauvreté et l'itinérance; et l'attrait du mode de vie du commerce du sexe, qui est perçu par certains comme étant prestigieux et offrant des possibilités de réussite financière et sociale.

- La violence subie pendant l'enfance a souvent été mentionnée comme une caractéristique commune chez les clientes et clients du programme MLCP, et plus de la moitié des entrevues ont révélé que la violence sexuelle subie pendant l'enfance était un facteur important.
- Des clientes et clients qui avaient été victimes d'une forme quelconque de violence avant d'entrer dans le commerce du sexe représentent un phénomène fréquemment observé.
- Les effets de la colonisation et des traumatismes intergénérationnels sont des facteurs cruciaux qui rendent les peuples autochtones vulnérables et plus susceptibles de participer au commerce du sexe et d'être physiquement ou psychologiquement contraints par d'autres à rendre des services sexuels.
- Dans plus de la moitié des 18 entrevues menées dans le cadre de la présente étude, la pauvreté et le faible statut socioéconomique ont été mentionnés comme étant des facteurs prédisposants importants qui rendent les personnes vulnérables et plus susceptibles de participer au commerce du sexe et d'être physiquement ou psychologiquement contraintes par d'autres à rendre des services sexuels. En particulier, lorsque les gens ne peuvent subvenir à leurs propres besoins fondamentaux ou à ceux de leur famille, ils deviennent de plus en plus désespérés et prêts à faire des choses pour survivre qu'ils ne feraient normalement pas.
- L'attrait du commerce du sexe – l'argent, l'attention et le luxe – est un facteur de risque important qui rend les jeunes vulnérables et plus susceptibles de participer au commerce du sexe et d'être physiquement ou psychologiquement contraints par d'autres à rendre des

services sexuels⁸. Certains ont fait remarquer que des trafiquants ciblent les jeunes et font valoir l'attrait du mode de vie pour les attirer; ils les conditionnent notamment au moyen de cadeaux dispendieux. Une personne interrogée a décrit le phénomène ainsi :

[TRADUCTION]

Les victimes s'habituent aux voitures de luxe, ce à quoi elles n'ont pas accès lorsqu'elles quittent le milieu. Pour les jeunes, il s'agit de leur vendre un mode de vie et de les faire sentir importants; vous avez l'impression d'être spécial. C'est le concept de « Pretty Woman » avec Julia Roberts, l'idée d'un mode de vie génial. Des centaines et des milliers de filles sont entrées dans le milieu; même si elles l'ont fait principalement par choix, il n'est habituellement pas possible de garder le contrôle ou d'échapper à l'exploitation.

2.3 Types de soutien demandés

Dans l'ensemble, 81 % des clientes et clients du programme MLCP ont demandé à des organismes financés par le programme MLCP du soutien pour quitter le commerce du sexe (tableau 2.2). Moins de 1 % des clientes et clients ont déclaré ne pas être intéressés à quitter le commerce du sexe, et moins de 0,5 % étaient incertains ou ambivalents à ce sujet.

Tableau 2.2

Proportion de clientes et clients du programme MLCP qui cherchent à quitter le commerce du sexe, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

	Pourcentage N = 2 289
A dit avoir une raison de vouloir quitter le commerce du sexe	80,6
Ne veut pas quitter le commerce du sexe	0,8
Incertain ou ambivalent à l'idée de quitter le commerce du sexe	0,4
Inconnu	18,0
Total	100,0

Note : La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

Parmi les clientes et clients du programme MLCP qui ont demandé du soutien pour quitter le commerce du sexe, près de 40 % ont demandé l'accès à des programmes et à des services. Le soutien le plus souvent demandé était le counseling en santé mentale (25 %) pour guérir des traumatismes (tableau 2.3)⁹. Ensuite, 8 % ont demandé du soutien en matière de toxicomanie et de sobriété, et 5 % ont demandé l'accès à un logement sûr.

⁸ Ce thème n'a pas été mesuré dans l'ensemble de données du programme MLCP, mais il a été fréquemment soulevé, au cours des entrevues semi-structurées, par les représentants des organismes financés par le programme MLCP.

⁹ Les données du tableau 2.3 n'ont pas été déclarées de façon uniforme dans l'ensemble des organismes financés par le programme MLCP — les données ont été codées à partir de notes prises en réponse à des questions ouvertes.

Un soutien pour ce qui est d'élever les enfants a été demandé par 15 % des clientes et clients du programme MLCP (tableau 2.3). Le rétablissement des droits de garde ou de visite, ainsi que le fait d'empêcher les enfants d'être pris en charge par les services de protection de l'enfance, ont été mentionnés par 14 % des clientes et clients.

Tableau 2.3

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon les principaux types de soutien demandés, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Types de soutien demandés	Pourcentage N = 2 289
Accès aux programmes et services	37,4
Logement sécuritaire	4,6
Traitement de la toxicomanie	8,4
Thérapie pour la santé mentale et les traumatismes	25,1
Services de santé	1,2
Soutien lié au système judiciaire	2,5
Défense des intérêts	3,0
Soutien pour les parents	15,2
Récupérer la garde ou le droit de visite	13,7
Élever/prendre soin des enfants	1,5
Sécurité / peur des violences	11,8
Quitter des relations malsaines et abusives	27,4
Quitter l'exploitation sexuelle	26,3
Quitter des relations malsaines	1,0
Avoir une vie meilleure, changer de vie	28,0
Améliorer la vie/le style de vie	21,0
Pour la stabilité dans la vie	3,8
Acquérir des compétences d'adaptation et des compétences de base	3,0
Stigmatisation et culpabilité	1,9
Inconnu	17,6

Notes :

1. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives; les clientes et clients ont souvent désigné plusieurs catégories, de sorte que la somme des pourcentages ne donne pas 100 %.
2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet) ainsi que les clientes et clients qui ont déclaré ne pas être intéressés à quitter le commerce du sexe ou qui ne sont pas certains.

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

Une autre raison importante pour demander du soutien à un organisme financé par le programme MLCP était la protection contre la violence. Environ 12 % des clientes et clients cherchaient la sécurité après avoir subi de la violence ou fait l'objet de menaces de violence, y compris un viol et une agression par des personnes qui achètent des services sexuels ou par de tierces parties, ou fuyaient la violence en général dans les rues (tableau 2.3).

Au cours des entrevues, les représentants des organismes financés par le programme MLCP ont constamment mentionné que leurs clientes et clients ont souvent besoin de soins de santé physique. Plusieurs personnes interrogées ont mentionné quelques-unes des blessures les plus courantes qu'elles voient chez leurs clientes et clients :

- Yeux au beurre noir;
- Contusions sur tout le corps, à partir du cou vers le bas (souvent causée par les trafiquants);
- Lacérations causées par un couteau ou un autre instrument;
- Marques d'étranglement;
- Dents cassées;
- Traumatisme cérébral;
- Blessures par balle causées par une arme à feu (généralement lorsque le crime organisé ou les gangs sont impliqués);
- Blessures internes aux organes reproducteurs féminins et lésions tissulaires causées par une activité sexuelle violente et par la pénétration de divers objets;
- Mamelons enlevés.

Certains organismes financés par le programme MLCP ont déclaré dans leur rapports narratives qu'ils ont des clientes et clients qui souffrent d'une incapacité permanente causée par la violence dans le commerce du sexe, comme une perte permanente d'audition ou de vision et des problèmes de mobilité. Dans le cadre d'une entrevue, un représentant d'un organisme financé par le programme MLCP a signalé que certaines de leurs clientes avaient considéré leur expérience comme de la torture.

Dans environ le quart des entrevues menées dans le cadre de la présente étude, les représentants des organismes financés par le programme MLCP ont parlé de clientes et clients qui avaient été marqués au fer rouge par de tierces parties, particulièrement des membres d'organisations criminelles et de gangs et des trafiquants. D'autres clientes et clients du programme MLCP avaient été tatoués du nom de ceux qui profitaient de leurs services sexuels ou de symboles de gang. Les organismes financés par le programme MLCP ont déclaré que le marquage et les tatouages causent aux clientes et clients une douleur mentale et émotionnelle importante parce qu'ils leur rappellent constamment que leur corps ne leur appartenait pas ou ne leur appartient pas. Le processus de guérison et d'abandon du commerce du sexe consiste notamment à reprendre possession de son corps, ce qui, pour certains, veut dire enlever ou camoufler les tatouages et les marques non désirées.

Une faible proportion (2 %) des clientes et clients du programme MLCP ont expressément demandé le soutien des organismes financés par le programme MLCP pour surmonter les sentiments de dégoût, de culpabilité et de stigmatisation qu'ils ressentaient en raison de leur participation au commerce du sexe et du mode de vie qui y est associé (tableau 2.3).

Dans l'ensemble, près de 30 % des clientes et clients du programme MLCP ont demandé du soutien pour pouvoir améliorer et changer leur vie. Une cliente ou un client sur cinq (21 %) a déclaré qu'il voulait obtenir du soutien pour améliorer sa vie et changer son mode de vie afin d'avoir une vie meilleure, plus heureuse et plus saine. Environ 3 % des clientes et clients du programme MLCP voulaient acquérir des habiletés d'adaptation et des compétences de base.

Près de 30 % des clientes et clients du programme MLCP ont déclaré souhaiter quitter leur situation actuelle d'exploitation sexuelle. Une faible proportion de clientes et clients (1 %) ont déclaré avoir demandé des services pour pouvoir quitter une relation de violence ou rompre un cycle de relations malsaines.

3.0 Caractéristiques lors de l'admission au programme

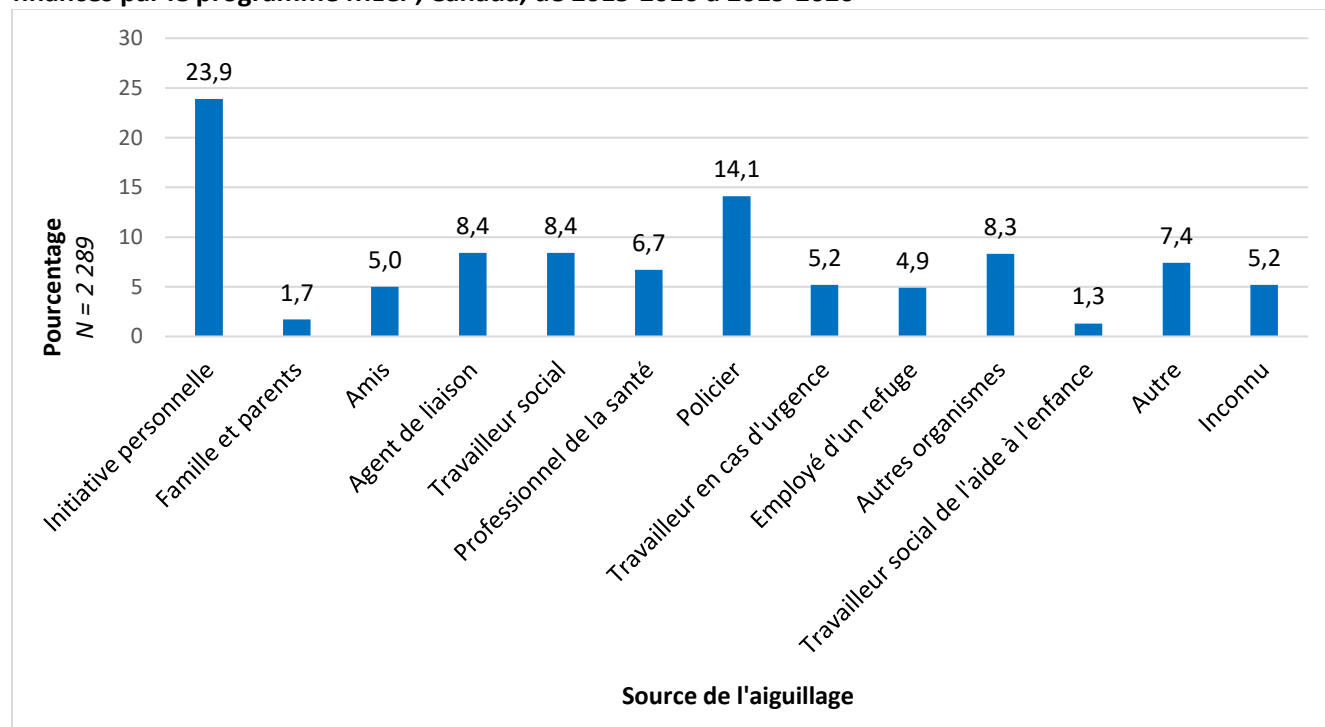
La présente section traite des données relatives aux caractéristiques des clients lors de leur admission au programme. Les variables présentées sont : la source de la référence (à des organismes financés par le programme MLCP), le nombre de tentatives antérieures d'abandon du commerce du sexe, le niveau de risque associé au retour au commerce du sexe, ainsi que les types de réseaux de soutien dont disposent les clientes et clients.

3.1 Source de la référence

Près du quart (24 %) des clientes et clients couverts par l'ensemble de données du programme MLCP s'étaient adressés directement à un organisme financé par le programme MLCP pour obtenir du soutien, des programmes et des services (graphique 3.1). La police était la deuxième source de référence en importance, à 14 %, tandis que la famille et les amis représentaient une faible proportion des références (2 % et 5 %, respectivement, dans le graphique 3.1). Cette variable comporte des catégories de réponse normalisées qui présentent différents professionnels des services sociaux séparément; cependant, lorsque les travailleurs sociaux, les travailleurs des services d'approche, les travailleurs de soutien en cas de crise, les travailleurs de la protection de l'enfance, le personnel des abris et d'autres organismes de prestation de services sont combinés, ils représentent près de 40 % des clients référés aux organismes financés par le programme MLCP (données non présentées).

Graphique 3.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon la source de la référence aux organismes financés par le programme MLCP, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



Notes :

1. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives; les clients peuvent avoir déclaré plusieurs sources de référence, de sorte que la somme des pourcentages ne donne pas 100 %.

2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

3.2 Tentatives de quitter le commerce du sexe

Au cours des entrevues, de nombreux représentants des organismes financés par le programme MLCP ont expliqué que les personnes qui cherchent à quitter le commerce du sexe font souvent plusieurs tentatives avant de finalement le faire. Dans les données du programme MLCP, au moment de l'admission au programme, 46 % des clientes et clients ont indiqué avoir tenté de quitter le commerce du sexe au moins une fois (tableau 3.1). Pour près de 20 % des clientes et clients, il s'agissait de leur première tentative de quitter le commerce du sexe, et pour 10 %, il s'agissait de leur deuxième. Environ 15 % des clientes et clients ont indiqué qu'il s'agissait de leur troisième tentative au moins (données non présentées). Pour une forte proportion des cas, l'information n'est pas disponible (54 %), en raison du nombre élevé de réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (données non présentées).

Au cours des entrevues, des personnes interrogées ont également déclaré que des clientes et clients voulaient quitter le commerce du sexe, mais y sont retournés parce qu'ils n'avaient tout simplement pas les moyens de payer leurs factures, de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille ou de maintenir leur mode de vie grâce à l'aide au revenu ou à un emploi traditionnel. Une personne interrogée a décrit le phénomène ainsi :

[TRADUCTION]

Le commerce du sexe est un vieux métier – il a un attrait que le travail chez Tim Hortons au salaire minimum n'a pas. Le salaire minimum ne permet pas non plus de payer les factures; c'est difficile de faire un tel travail quand vous savez que vous pouvez publier une annonce et gagner 1 000 \$ en une nuit. Les personnes participant au commerce du sexe doivent souvent subvenir aux besoins de leur famille et de leurs enfants.

Le manque important de logements sûrs et abordables, ainsi que d'abris d'urgence, constituent un autre obstacle important à l'abandon du commerce du sexe. Tout au long des entrevues avec les organismes financés par le programme MLCP, les répondants ont souvent parlé de la crise du logement qui sévit dans les villes et les collectivités du Canada. Les personnes interrogées ont souvent soulevé le manque important de logements sûrs et abordables comme l'un des obstacles les plus cruciaux pour les personnes qui tentent de quitter le commerce du sexe. Plus d'un tiers (38 %) des clientes et clients couverts par l'ensemble de données du programme MLCP ont accédé, par l'entremise d'un organisme financé par le programme MLCP, à des services d'aide au logement, comme des abris d'urgence et des lits d'urgence, des logements de transition et des logements à long terme, comme des logements sociaux, et la recherche d'autres options en matière de logements sûrs et abordables (Graphique 4.1).

Tableau 3.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon le nombre de tentatives de quitter le commerce du sexe, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Nombre de tentatives de quitter le commerce du sexe	Pourcentage <i>N</i> = 2 289
Au moins une tentative faite pour se sortir du milieu	45,6
Première tentative	19,2
Deuxième tentative	10,4
Troisième tentative	5,1
Quatrième tentative	2,2
Cinquième tentative ou plus	8,5
Inconnu	54,3
<i>Total</i>	<i>100,0</i>

Note : La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

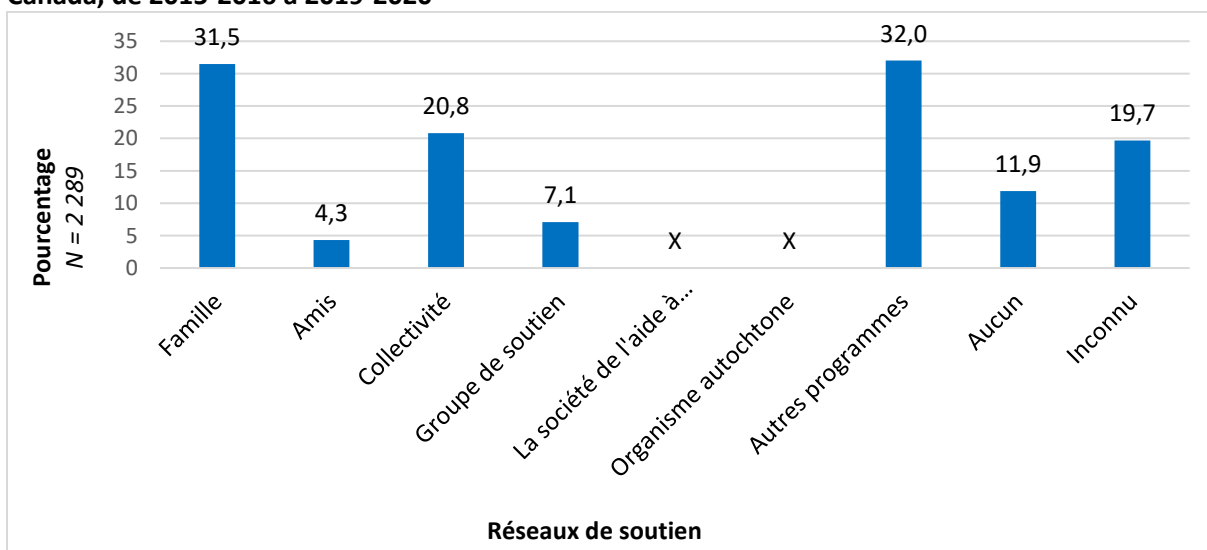
Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

3.3 Types de réseaux de soutien

Les deux réseaux de soutien les plus souvent mentionnés dans la vie des clientes et clients étaient la famille (32 %) et d'autres programmes (32 %) (graphique 3.2). Environ 4 % des clientes et clients ont déclaré que les amis constituent un important réseau de soutien pour eux, et 21 % ont mentionné que leur collectivité leur offrait du soutien. Pour 12 % des clientes et clients, aucun réseau de soutien n'a été déclaré.

Graphique 3.2

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon le type de réseau de soutien dans leur vie, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



Notes :

1. « X » signifie que les données ont été supprimées pour protéger la confidentialité.

2. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Les clientes et clients disposent souvent de plusieurs réseaux de soutien, de sorte que la somme des pourcentages ne donne pas 100 %.

3. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

4.0 Programmes et services

La présente section décrit les différents types de programmes et de services offerts aux clientes et clients des organismes financés par le programme MLCP. Liste des programmes et des services :

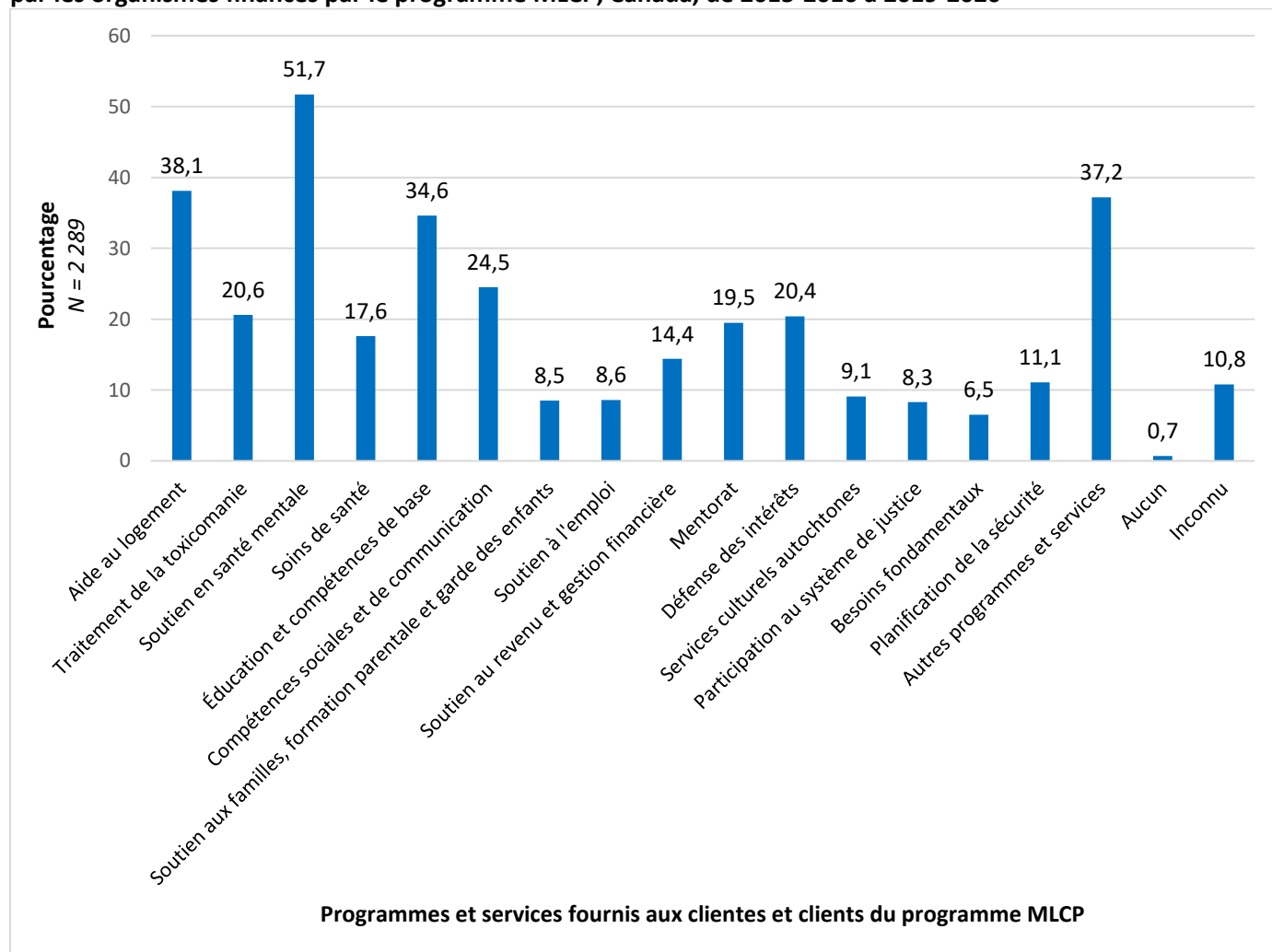
- *Aide au logement* : Abris d'urgence, logement de transition et logement à long terme.
- *Traitement de la toxicomanie* : Désintoxication et traitement de la toxicomanie.
- *Soutien en santé mentale* : Counseling, traitement de traumatismes, intervention et soutien en situation de crise.
- *Services de soins de santé* : Soins médicaux, soins dentaires et médecins spécialistes.
- *Programmes sociaux et économiques* : Soutien à l'éducation, programmes de compétences de base, programmes d'acquisition de compétences sociales et de communication, soutien au revenu, soutien financier et à la gestion des dettes, et soutien à l'emploi.
- *Soutien familial* : Formation parentale, programmes de soutien familial et garde d'enfants.
- *Services de soutien aux peuples autochtones* : Aînés, cercles de guérison et programmes de soutien conçus par les peuples autochtones.
- *Mentorat, défense des intérêts et participation au système de justice* : Mentorat et soutien par les pairs, services de défense des intérêts, et soutien au sein du système judiciaire (en tant qu'accusé ou victime).
- *Autres programmes et services* : Banque alimentaire, vêtements, planification de la sécurité, soutien aux victimes d'agression sexuelle et de violence familiale, et cours d'initiation à l'informatique.

Le graphique 4.1 présente la proportion de clientes et clients du programme MLCP qui ont accédé à ces programmes et services.

Tous les représentants des organismes financés par le programme MLCP qui ont participé aux entrevues ont souligné que leurs clientes et clients ont besoin d'un soutien important, peu importe qu'ils souhaitent rester dans le commerce du sexe ou quitter ce dernier. Bon nombre de leurs clientes et clients n'ont pas d'endroit sûr où vivre. Le fait de quitter le commerce du sexe signifie généralement perdre sa principale source de revenu, et les clientes et clients n'ont peut-être pas accès au transport, à des pièces d'identité ou à un téléphone cellulaire. Ils peuvent avoir des dépendances qui nécessitent un traitement, ainsi que d'importants problèmes de santé mentale et de santé physique. Comme l'a expliqué une personne interrogée : [TRADUCTION] « *Je décrirais le processus d'abandon du commerce sexuel comme étant douloureux. C'est douloureux. Une survivante a très bien résumé la situation. Elle a dit : "Je me suis lancée dans l'exploitation et le travail du sexe sans rien et je suis partie avec encore moins."* ».

Graphique 4.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon le type de programme et de service offert par les organismes financés par le programme MLCP, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



Notes :

1. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, car les clientes et clients ont souvent recours à plusieurs programmes et services, de sorte que la somme des pourcentages ne donne pas 100 %.

2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

4.1 Aide au logement

Près de 40 % des clientes et clients du programme MLCP ont eu accès à des services d'aide au logement (graphique 4.1). Près du tiers (32 %) de l'ensemble des clientes et clients ont reçu de l'aide au logement, comme un logement de transition et de l'aide pour trouver un logement abordable et à long terme, et 16 % de l'ensemble des clientes et clients ont eu recours à un logement d'urgence, comme un abri et un lit d'urgence (données non présentées).

Selon quelques entrevues avec des représentants d'organismes financés par le programme MLCP, lorsque les abris sont pleins, certaines villes paient pour que les gens restent dans des motels et des

hôtels, ce qui est très dangereux pour les clientes et clients, car des trafiquants et des exploiters travaillent généralement dans les motels et les hôtels. Cela compromet la sécurité des clientes et clients et les expose à un risque plus élevé d'être recrutés ou attirés de nouveau dans le commerce du sexe.

4.2 Traitement de la toxicomanie

Plus des deux tiers (68 %) des clientes et clients du programme MLCP avaient un problème de toxicomanie, tandis que 19 % ont déclaré ne pas en avoir (tableau 4.1). Plus précisément, environ le tiers (34 %) des clientes et clients du programme MLCP ont déclaré une dépendance aux drogues, 6 % une dépendance à l'alcool et 16 % une dépendance aux drogues et à l'alcool.

Dans l'ensemble, 21 % des clientes et clients du programme MLCP ont suivi une forme quelconque de traitement de la toxicomanie, qui était soit offert par un organisme financé par le programme MLCP, soit par un autre organisme de prestation de services vers lequel les clientes et clients ont été référés (tableau 4.1). Au cours des entrevues avec des représentants des organismes financés par le programme MLCP, la majorité ont déclaré que le fait que leurs clientes et clients aient une dépendance aux drogues ou à l'alcool constitue l'une des principales raisons pour lesquelles ils ont de la difficulté à quitter le commerce du sexe.

Une personne interrogée a expliqué que, parfois, des tierces parties et des acheteurs fournissent des drogues, ouvertement ou secrètement, aux personnes qui vendent leurs services sexuels, ce qui est souvent le début d'une dépendance.

Tableau 4.1

Proportion des clientes et clients du programme MLCP selon le type de toxicomanie, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Types de toxicomanie	Pourcentage <i>N = 2 289</i>
Total toxicomanie	68,0
Drogues	34,0
Alcool	5,5
Drogues et alcool	15,5
Type de toxicomanie non précisé	12,9
Pas de toxicomanie	18,5
Inconnu	13,4
<i>Total</i>	<i>100,0</i>

Note : La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

4.3 Soutien en santé mentale

Un peu plus de la moitié (52 %) des clientes et clients couverts par l'ensemble de données du programme MLCP ont reçu un soutien en santé mentale, notamment au chapitre du counseling, du traitement de traumatismes, et de l'intervention et du soutien en situation de crise (graphique 4.1).

D'autres exemples de soutien en santé mentale couvert par cette catégorie sont le counseling pour personnes en deuil et la gestion de la colère¹⁰.

Au cours des entrevues avec les représentants des organismes financés par le programme MLCP, toutes les personnes interrogées ont mentionné que la plupart de leurs clientes et clients, et pas seulement celles et ceux des programmes financés par le programme MLCP, ont des problèmes de santé mentale découlant de leur participation au commerce du sexe. Le soutien en santé mentale a été le programme/service le plus fréquemment utilisé par les clientes et clients des organismes financés par le programme MLCP de 2015-2016 à 2019-2020 (graphique 4.1).

Dans une entrevue, un représentant a expliqué comment la prestation de services sexuels dans le commerce du sexe a des répercussions intenses sur les gens sur les plans psychologique et émotionnel :

[TRADUCTION]

Vous ne savez pas exactement comment vous allez réagir face à certaines circonstances, à certaines demandes d'actes sexuels ou de fétichisme ou à tout le reste. Et je peux vous dire, après avoir entendu les cauchemars qu'ils m'ont racontés pendant des années et leurs cris pendant le sommeil, que cela affecte profondément les gens.

Ce n'est pas une question de moralité; il s'agit de comprendre sur le plan psychologique que le sexe est un acte qui, pour certaines personnes, représente un engagement beaucoup plus intime par rapport à ce qu'elles sont. Vous pouvez faire de votre mieux pour y mettre fin, mais c'est tellement physique, c'est un engagement tellement important par rapport à la personne, et il s'agit d'un étranger qui très souvent ne vous respecte pas, d'un étranger avec lequel il y a un déséquilibre inhérent sur le plan du pouvoir en raison des services rendus et de la composante financière.

Les personnes interrogées ont généralement qualifié le traumatisme qui résulte de la participation au commerce du sexe de traumatisme complexe, qui met en cause l'exposition répétée à de multiples événements traumatisants. Tous les organismes financés par le programme MLCP ont soit dirigé leurs clientes et clients vers des services de counseling, soit offert directement des services de counseling.

Dans plusieurs entrevues, les représentants des organismes ont expliqué qu'un grand nombre de leurs clientes et clients présentent des symptômes de trouble de stress post-traumatique (TSPT), comme des épisodes dissociatifs, des cauchemars et des terreurs nocturnes, ou ont reçu un diagnostic officiel de TSPT. De plus, dans quelques entrevues, les personnes interrogées ont souligné que la dissociation est un problème de santé mentale qu'elles voient couramment chez leurs clientes et clients. La dissociation survient lorsqu'une personne éprouve un sentiment de détachement par rapport à son corps ainsi qu'une perte de mémoire (American Psychiatric Association, 2018). Une telle dissociation peut résulter de la participation au commerce du sexe, car les personnes qui rendent des services sexuels doivent souvent diviser ou modifier leur personnalité pour pouvoir agir de façon à répondre aux demandes des différentes personnes qui achètent des services sexuels.

Au cours d'une entrevue, le représentant d'un organisme financé par le programme MLCP a parlé du nombre des clientes et clients de l'organisme qui s'automutilent et qui ont des idées suicidaires par suite des traumatismes causés par leur participation au commerce du sexe. Le personnel de tous les

¹⁰ Les chiffres ne peuvent pas être publiés de façon indépendante en raison de la faible taille des échantillons.

organismes financés par le programme MLCP a été témoin d'actes d'automutilation très graves et de tentatives de suicide de la part des clientes et clients, et un certain nombre de clientes et clients se sont suicidés pendant le programme MLCP (données non présentées).

La majorité des représentants des organismes financés par le programme MLCP ont souligné lors des entrevues que leurs clientes et clients ont tendance à souffrir d'une très faible estime de soi, et ce, pour diverses raisons, comme la stigmatisation liée à la participation au commerce du sexe, la culpabilité à l'égard de choses faites dans le commerce du sexe¹¹, et le manque d'estime de soi préexistant. De tels sentiments d'inutilité sont souvent liés à des traumatismes passés et à des traumatismes découlant d'agressions physiques et sexuelles soutenues dans le commerce du sexe, au point où bon nombre des clientes et clients acceptent la violence et les mauvais traitements, notamment parce qu'ils estiment qu'ils le méritent. Les organismes financés par le programme MLCP ont mentionné que la faible autoefficacité peut constituer un obstacle majeur à l'abandon réussi du commerce du sexe, et c'est pourquoi tous ces organismes offrent des programmes qui mettent l'accent sur le renforcement de l'estime de soi. L'autoefficacité, c'est la capacité d'une personne à faire face à une situation donnée en fonction de son expérience et de ses compétences.

4.4 Services de soins de santé

Près de 20 % des clientes et clients ont eu recours à des services de soins de santé par l'entremise d'un organisme financé par le programme MLCP (Graphique 4.1). Quelques exemples de référence à des services de soins de santé : cliniques de médecine familiale, cliniques dentaires, hôpitaux, médecins spécialistes, pharmacies, diagnostic et traitement d'infections transmissibles sexuellement (ITS), diététistes, soins prénataux et ergothérapie (ce dernier exemple représente une très faible partie des services de soins de santé). La catégorie des services de soins de santé ne comprend pas les services de soutien en santé mentale, qui constituent une catégorie distincte.

4.5 Programmes sociaux et économiques

Parmi les clientes et clients des organismes financés par le programme MLCP, 35 % ont eu accès à un soutien à l'éducation et à des programmes de compétences de base (graphique 4.1). À titre d'exemples de soutien à l'éducation, mentionnons le soutien à l'éducation formelle, comme les études secondaires ou équivalentes, ainsi qu'à la formation professionnelle et aux programmes collégiaux ou universitaires. Dans le cadre des programmes de compétences de base, les clientes et clients du programme MLCP apprennent à cuisiner et à manger sainement, à utiliser les transports en commun, à obtenir des pièces d'identité¹², ainsi que d'autres compétences de base et renseignements généraux sur différents programmes sociaux.

¹¹ Au cours des entrevues avec les représentants des organismes financés par le programme MLCP, les principales raisons invoquées par les clientes et clients pour expliquer leur sentiment de culpabilité étaient les actes dégradants qu'ils ont dû commettre pour les personnes qui achètent des services sexuels, la violence et les crimes qu'ils ont commis et la culpabilité qu'ils ressentent pour avoir leurré et conditionné d'autres personnes pour qu'elles entrent dans le commerce du sexe.

¹² Les chiffres/pourcentages comprennent les clientes et clients qui ont eu recours à des cliniques d'identification pour obtenir leurs pièces d'identité, car certains d'entre eux se sont fait enlever leurs pièces d'identité par des trafiquants et des exploiters.

Les organismes financés par le programme MLCP ont fait remarquer que bon nombre de leurs clientes et clients n'ont pas été très exposés à différents processus sociaux et structures sociales en raison de l'isolement lié au commerce du sexe, et que beaucoup n'ont pas les connaissances et les compétences de base nécessaires.

Un quart (25 %) des clientes et clients du programme MLCP ont participé à un programme qui les aide à acquérir des compétences sociales et de communication. Un organisme a souligné au cours de l'entrevue que le commerce du sexe entraîne l'isolement; les clientes et clients du programme MLCP travaillent habituellement seuls, et travaillent à des heures irrégulières à tout moment pendant la journée et la nuit. Ils n'ont souvent pas eu le temps d'établir des relations et des réseaux sociaux en dehors du commerce du sexe et n'ont pas développé les compétences sociales de base. Les membres du personnel des organismes financés par le programme MLCP ont observé que leurs clientes et clients ont souvent de la difficulté à travailler en équipe lorsqu'ils occupent un emploi courant et tentent de quitter le commerce du sexe.

De nombreux organismes financés par le programme MLCP ont fait remarquer que, en raison d'un manque général de compétences sociales, de compétences de base et compétences de communication, leurs clientes et clients trouvent difficile de s'y retrouver dans la société en général, ce qui rend encore plus difficile de quitter le commerce du sexe. Un grand nombre de clientes et clients considèrent le temps passé dans le commerce du sexe comme du temps perdu, comme le décrit une des personnes interrogées :

[TRADUCTION]

Un autre problème, c'est qu'il ne s'agit pas de compétences interchangeables; la plupart des clientes et clients disent que c'est du temps complètement perdu. Chaque fois que les clientes et clients travaillent dans le commerce du sexe, rien d'autre dans leur vie ne peut se développer ou grandir; en réalité, tout commence à mourir dans leur vie.

Dans l'ensemble de données du programme MLCP, 9 % des clientes et clients ont eu accès à des mesures de soutien à l'emploi, comme de l'aide pour la recherche d'un emploi, de l'encadrement professionnel, du jumelage, des programmes d'expérience de travail rémunéré et du soutien au démarrage d'une petite entreprise (graphique 4.1). Environ 14 % des clientes et clients ont eu accès à des programmes de gestion financière, comme le soutien du revenu et la gestion des dettes, et ont notamment appris comment ouvrir un compte bancaire.

4.6 Soutien familial

Environ 9 % des clientes et clients du programme MLCP ont reçu une forme quelconque de soutien familial par l'entremise d'un organisme financé par le programme MLCP, et ce soutien était généralement lié au rôle parental et aux enfants (graphique 4.1). Les organismes ont offert à leurs clientes et clients trois types de programmes et de services familiaux : soutien familial, formation parentale et garde d'enfants. Pour certains de ces programmes et services, les clientes et clients ont été dirigés vers d'autres organismes de prestation de services.

Parmi les clientes et clients du programme MLCP, 6 % ont eu accès à des programmes de soutien familial, comme le soutien pour travailler avec les services de protection de l'enfance, les unités de

préservation de la famille et les programmes d'intervention auprès de la petite enfance¹³ (données non présentées). Environ 4 % des clientes et clients du programme MLCP ont suivi des programmes de formation parentale, et 2 % ont eu accès à des services de garde, comme des services de garderie, des programmes d'apprentissage pour la petite enfance et des camps d'été.

4.7 Services de soutien aux peuples autochtones

Les organismes financés par le programme MLCP ont été invités à déclarer le nombre de clientes et clients qu'ils ont dirigés vers des programmes d'arts et des programmes culturels. Dans l'ensemble de données du programme MLCP, un peu moins de 10 % des clientes et clients ont été dirigés vers au moins un de ces programmes (graphique 4.1). La majorité de ces programmes sont des services de soutien aux peuples autochtones, comme l'accès aux Aînés, les cercles de guérison, les programmes d'arts autochtones, les enseignements culturels autochtones et les agents de soutien judiciaire aux peuples autochtones.

4.8 Mentorat, défense des intérêts et participation au système de justice

Environ 20 % des clientes et clients ont reçu du mentorat et du soutien par les pairs offerts par des organismes financés par le programme MLCP, et 20 % ont utilisé les services de défense des intérêts offerts par ces organismes (graphique 4.1). Au cours des entrevues, quelques représentants des organismes financés par le programme MLCP ont expliqué que leurs clientes et clients sont souvent victimes de discrimination et de stigmatisation lorsqu'ils tentent d'accéder aux services destinés à la population en général, comme les soins de santé et le système de justice, et que, en raison de leur manque de connaissance des structures et des organismes de la société, un grand nombre de clientes et clients ont de la difficulté à naviguer dans ces systèmes. Les organismes financés par le programme MLCP offrent des services de défense des intérêts pour soutenir leurs clientes et clients et faire en sorte qu'ils puissent avoir accès aux services dont ils ont besoin.

Environ 8 % des clientes et clients du programme MLCP ont reçu une forme quelconque de soutien lorsqu'ils traitaient avec les systèmes judiciaires au Canada, en tant que délinquants ou victimes (graphique 4.1). Il s'agit notamment de services de soutien pour l'accès à l'aide juridique, les casiers judiciaires¹⁴, l'accès à l'indemnisation des victimes, l'accès au transport et à l'indemnité quotidienne pour la nourriture lorsque la journée est passée au tribunal, le travail avec la police, les déclarations à la police et les comparutions devant le tribunal, et les programmes de soutien judiciaire aux peuples autochtones¹⁵. Au cours des entrevues, les organismes financés par le programme MLCP ont fait remarquer que leurs clientes et clients trouvent qu'il est très difficile de naviguer dans le système de justice pénale, surtout lorsque l'affaire met en cause des accusations portées contre une tierce partie qui a profité financièrement des services sexuels, car le processus crée souvent un nouveau traumatisme, et un soutien important est alors requis, y compris en dehors des heures du tribunal.

¹³ Dans la présente étude, les programmes d'intervention auprès de la petite enfance ont été codés séparément des programmes d'apprentissage pour la petite enfance afin de différencier l'utilisation des mesures de soutien ciblées et supplémentaires offertes par les programmes normalisés d'apprentissage et de jeu pour la petite enfance, comme le Programme d'aide préscolaire.

¹⁴ Comprend la mise en liberté sous caution, l'incarcération et la libération conditionnelle.

¹⁵ Les clientes et clients qui ont eu recours au Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones ont été comptés dans les deux catégories suivantes : « services de soutien aux Autochtones » et « participation au système de justice » (graphique 4.1).

4.9 Autres programmes et services

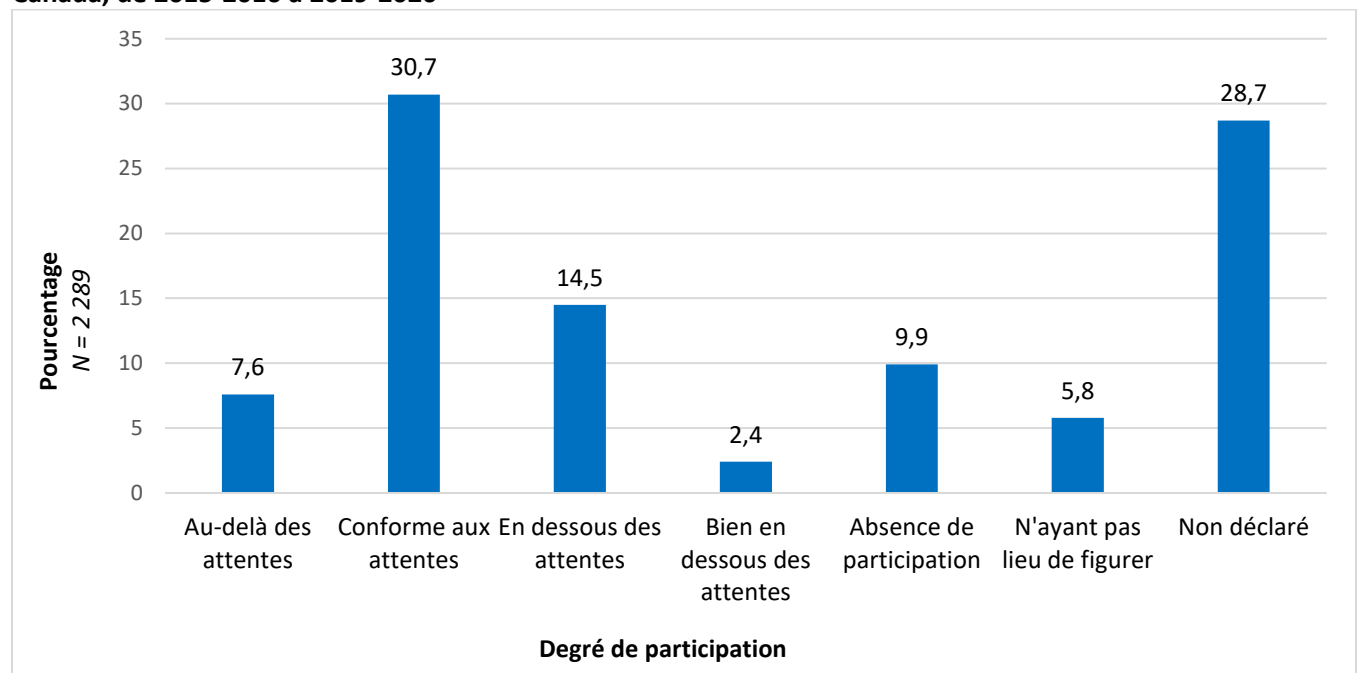
Parmi les clientes et clients du programme MLCP, 7 % ont eu accès à des mesures de soutien permettant de répondre à des besoins de base, comme la banque alimentaire et les vêtements (graphique 4.1). Environ 11 % ont travaillé à la planification de la sécurité avec l'organisme financé par le programme MLCP, et près de 40 % ont participé à d'autres programmes. La catégorie des autres programmes comprend une vaste gamme de programmes et de services qui n'entraient pas dans les autres catégories, par exemple le soutien aux victimes d'agression sexuelle et de violence familiale, le soutien après les heures, le transport (p. ex., laissez-passer d'autobus pour personnes à faible revenu), les cours d'initiation à l'informatique et les soins aux animaux.

4.10 Participation aux programmes et achèvement

Lorsqu'ils évaluaient le niveau et le degré de la participation des clientes et clients au programme MLCP, les organismes étaient plus susceptibles de déclarer que leurs clientes et clients se conforment aux objectifs du programme (31 %) que de déclarer qu'ils les dépassent (8 %) (graphique 4.2). La proportion de clientes et clients qui ont été évalués comme n'atteignant pas les objectifs du programme, c'est-à-dire qui sont en dessous et bien en dessous des objectifs, est de 17 % (données non présentées). Environ 10 % de clientes et clients ne participaient pas au programme MLCP, y inclut ceux qui ont été renvoyés du programme ou qui ont arrêté le contact avec le personnel du programme. La proportion de cas pour lesquels ces renseignements manquaient (non déclarés) était particulièrement élevée, à près de 30 % (Graphique 4.2).

Graphique 4.2

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon le degré de participation aux programmes, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



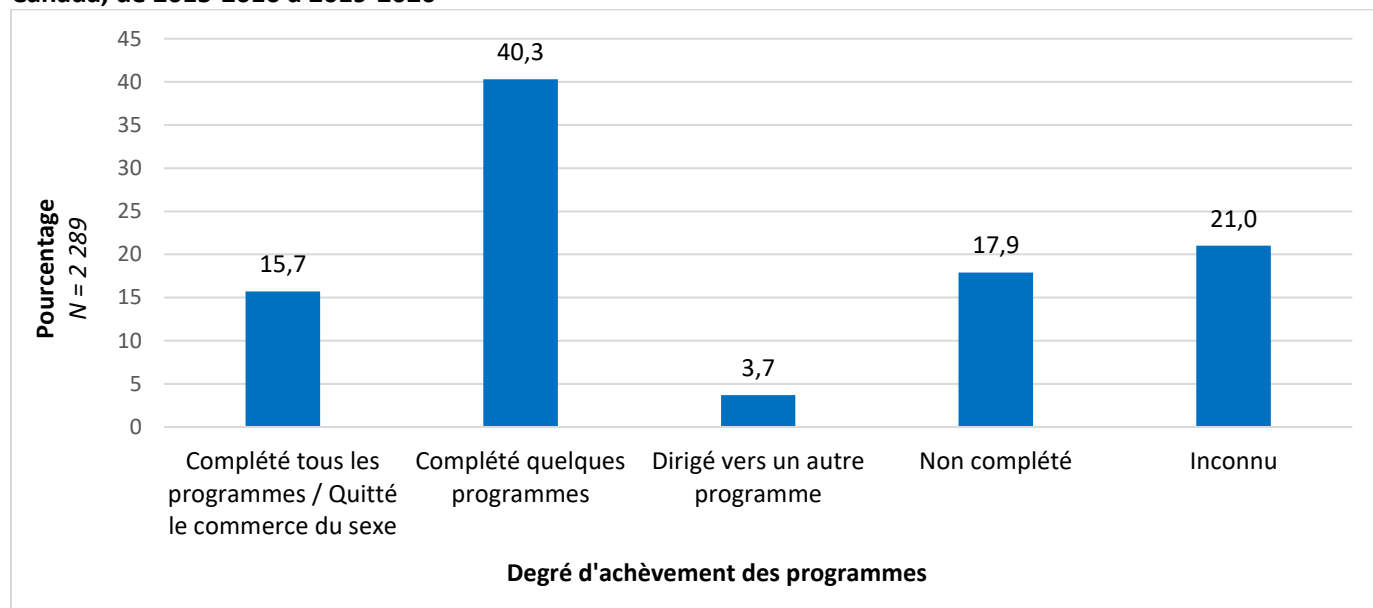
Note : Dans certains cas, des renseignements provenant d'une variable à question ouverte ont été utilisés pour repérer les clientes et clients qui ont été retirés du programme ou qui ont cessé de communiquer avec le personnel du programme. Ces chiffres ont été ajoutés à la catégorie « Absence de participation ».

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

Environ 16 % des clientes et clients du programme MLCP ont complété tous les programmes de l'organisme avec qui ils traitaient ou ont quitté le commerce du sexe; les clientes et clients qui avaient complété partiellement leurs programmes ou avaient complété quelques programmes constituaient la plus grande portion (40 %) (graphique 4.3). Près du cinquième (18 %) n'ont complété aucun programme, et 4 % ont été référés à un autre programme.

Graphique 4.3

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon le degré d'achèvement du programmes, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



Notes :

1. La catégorie « Complété tous les programmes » comprend « Quitté le commerce du sexe » lorsque c'était la seule réponse donnée par l'organisme.
2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Pas applicable » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

5.0 Résultats

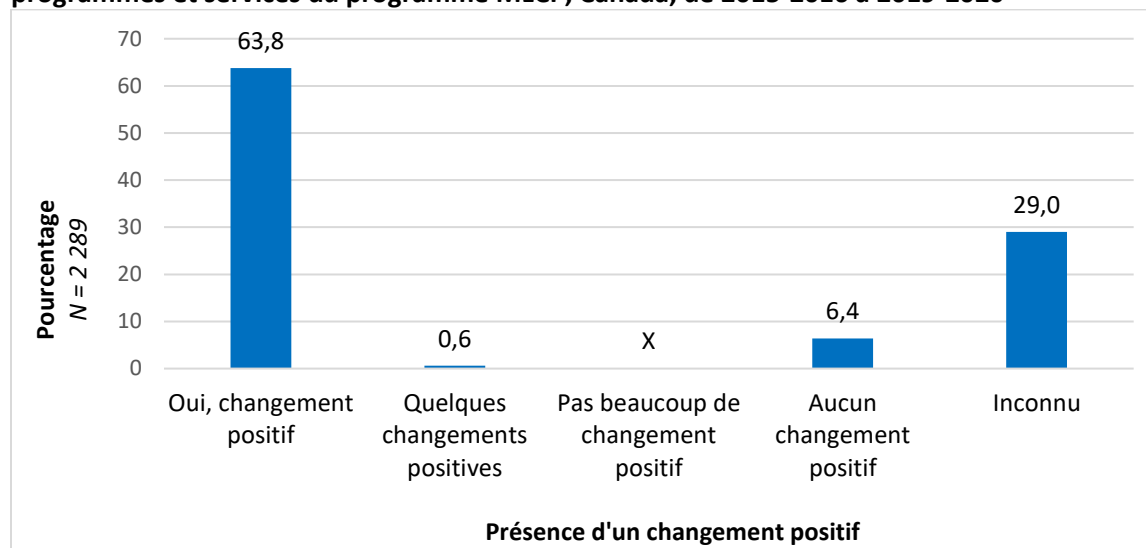
Dans la présente section, les renseignements sur les résultats sont analysés à partir des variables indiquant la présence d'un changement positif depuis la participation au programme MLCP. Il peut s'agir de l'abandon ou non du commerce du sexe par la cliente ou le client, et de notes finales sur la réunification avec la famille, la situation en matière de logement, l'éducation, l'emploi, les problèmes de santé mentale et la présence de relations de violence dans la vie des clientes et clients du programme MLCP.

5.1 Réduction des facteurs de risque

Les organismes financés par le programme MLCP devaient évaluer et déclarer s'ils avaient observé un changement positif dans la vie de leurs clientes et clients, c'est-à-dire une réduction générale des facteurs de risque associés à la participation au commerce du sexe. Ils ont déclaré que, dans l'ensemble, 64 % des clientes et clients avaient connu un changement positif dans leur vie après avoir participé à des programmes et services de l'organisme (graphique 5.1). Seulement 6 % ne semblaient pas avoir connu de changement positif dans leur vie après avoir interagi avec un organisme financé par le programme MLCP.

Graphique 5.1

Proportion de clientes et clients selon la présence d'un changement positif après la participation à des programmes et services du programme MLCP, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020



Notes :

1. « X » signifie que les données ont été supprimées pour protéger la confidentialité.

2. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

5.2 Résultats finals des programmes

Selon les organismes, un cinquième (21 %) des clientes et clients du programme MLCP avaient quitté le commerce du sexe¹⁶ à la fin de la période de financement de 2015-2016 à 2019-2020 (tableau 5.1). Cela représente environ le tiers des 81 % de clientes et clients du programme MLCP qui cherchaient à quitter le commerce du sexe (données non présentées; tableau 2.2). Seulement 5 % des clientes et clients étaient restés ou étaient retournés dans le commerce du sexe¹⁷ (Tableau 5.1). Cependant, pour la majorité des clientes et clients (71 %), les rapports des organismes ne contiennent aucun renseignement sur la participation au commerce du sexe. Les organismes ont également déclaré avoir perdu le contact avec 2 % de leurs clientes et clients.

Les organismes financés par le programme MLCP ont donné dans leurs notes sur les clientes et clients un certain contexte expliquant pourquoi 5 % des clientes et clients sont restés ou sont retournés dans le commerce du sexe. Pour beaucoup, le commerce du sexe est une façon de survivre. Pour d'autres, l'itinérance chronique, la consommation de drogues, les traumatismes et le commerce du sexe font maintenant partie intégrante de leur vie.

¹⁶ Cette catégorie comprend les clientes et clients qui ont quitté le travail du sexe et l'exploitation ou la traite sexuelle.

¹⁷ Cette catégorie comprend les clientes et clients qui sont restés ou sont retournés dans le travail du sexe ainsi que ceux qui sont restés ou sont retournés dans l'exploitation ou dans la traite sexuelle.

Tableau 5.1

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon la participation au commerce du sexe à la fin du programme MLCP, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Participation au commerce du sexe à la fin du programme MLCP	Pourcentage <i>N</i> = 2 289
A quitté le commerce du sexe	21,1
A continué ou a repris de se livrer au commerce du sexe	5,3
Contact perdu	2,1
Inconnu	70,5
Pas applicable	0,8
<i>Total</i>	<i>100,0</i>

Notes :

1. La catégorie « A quitté le commerce du sexe » signifie que la personne avait cessé de se livrer au commerce du sexe à la fin de la période de financement visée par le programme MLCP.
2. Les clientes et clients ont été codés comme personnes étant restées dans le commerce du sexe uniquement si la variable de résultat final (notes prises en réponse à des questions ouvertes) l'indiquait.
3. La catégorie « Perte de contact » signifie que les organismes financés par le programme MLCP avaient perdu le contact avec la cliente ou le client, de sorte qu'il n'a pas été possible d'établir si la cliente ou le client participait activement au commerce du sexe.
4. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » ou « Non déclaré », ce qui signifie qu'aucune réponse n'a été donnée ou qu'il n'était pas mentionné si la cliente ou le client avait quitté le commerce du sexe ou y était resté.
5. La catégorie « Pas applicable » comprend les clientes et clients décédés.

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

Les notes de cas individuelles sur les clientes et clients révèlent que 18 % avaient obtenu un logement sûr et stable à la fin du programme MLCP (tableau 5.2)¹⁸, ce qui comprend la vie avec des membres de la famille ou des amis ou un logement de soutien et de transition. Moins de 4 % des clientes et clients se trouvaient dans un abri à la fin du programme MLCP, et 2 % avaient un logement instable, ce qui signifie qu'ils dormaient chez des connaissances¹⁹, se livraient au sexe de survie²⁰ pour un endroit où se loger, dormaient à la dure²¹, ou avaient recours à une combinaison de ces options.

Parmi les clientes et clients du programme MLCP qui ont quitté le commerce du sexe, 20 % avaient un logement stable (données non présentées), et le nombre de personnes qui avaient un logement instable était faible (trop faible pour être publié). Parmi les clientes et clients du programme MLCP qui sont restés ou sont retournés dans le commerce du sexe, 8 % avaient un logement stable, tandis qu'un quart (25 %) étaient sans abri (données non présentées).

¹⁸ Les résultats présentés au tableau 5.2 ont été codés en fonction de variables à question ouverte dans l'ensemble de données du programme MLCP, ce qui signifie que les réponses varient d'un organisme à l'autre.

¹⁹ Les gens qui dorment chez des connaissances dorment chez d'autres personnes parce qu'ils n'ont pas de logement.

²⁰ Dans la présente étude, les personnes qui se livrent au « sexe de survie » rendent des services sexuels pour pouvoir répondre à des besoins de base immédiats, comme l'accès à un repas ou à un endroit où passer la nuit, parce qu'elles n'ont pas d'autres options valables. Il a été mentionné à plusieurs reprises dans les rapports du programme MLCP que les clientes et clients qui se livrent au sexe de survie sont souvent aux prises avec des problèmes d'itinérance et de pauvreté chroniques.

²¹ Dormir dans la rue, dans des tentes ou n'importe où à l'extérieur en raison du manque de logement.

Environ 6 % des clientes et clients du programme MLCP avaient renoué avec leur famille et/ou leurs enfants, tandis que 4 % avaient pu récupérer la garde de leurs enfants ou obtenir des droits de visite (tableau 5.2). Environ 1 % des clientes et clients ont vu leurs enfants pris en charge par les services de protection de l'enfance pendant le programme MLCP.

Parmi les clientes et clients du programme MLCP, 20 % avaient réduit leur consommation de substances à la fin de la période visée par le programme MLCP, ce qui signifie qu'ils restaient sobres ou suivaient un traitement pour des problèmes de toxicomanie, tandis que 9 % ont déclaré être aux prises avec des dépendances et des rechutes (tableau 5.2). Environ 20 % des clientes et clients qui ont été retirés du programme MLCP ou qui ont quitté volontairement le programme étaient aux prises avec des dépendances, et 14 % avaient des problèmes de santé mentale (les catégories ne sont pas mutuellement exclusives; les données ne sont pas présentées).

Selon les données obtenues, près de 30 % des clientes et clients du programme MLCP ont amélioré ou stabilisé leur santé mentale après avoir participé au programme MLCP, et ils avaient recours à des services de soutien en santé mentale comme le counseling (tableau 5.2). Environ 7 % des clientes et clients avaient des problèmes de santé mentale, et 1 % avaient des problèmes de santé physique.

Parmi les clientes et clients du programme MLCP, 15 % ont dû fuir vers la région du programme MLCP pour des raisons de sécurité, ou ont dû quitter le programme pour se rendre dans une autre région pour des raisons de sécurité en raison de menaces de violence de la part de partenaires violents et de tierces parties, comme des membres de gangs, des trafiquants et des personnes qui achètent des services sexuels (tableau 5.2). Selon les données obtenues, environ 2 % des clientes et clients ont été victimes d'agression ou de violence familiale pendant la période visée par le programme MLCP; ils ont souvent eu besoin de soins médicaux importants, comme une hospitalisation et une chirurgie.

Environ 8 % de l'ensemble des clientes et clients du programme MLCP étaient en cause dans des poursuites judiciaires contre leurs trafiquants, et 5 % avaient leurs propres problèmes personnels avec la justice (tableau 5.2). Environ 2 % des clientes et clients ont été incarcérés ou en détention à un moment quelconque pendant le programme MLCP.

Environ 18 % des clientes et clients ont quitté le programme MLCP, ont été retirés du programme ou ont cessé de communiquer avec le personnel de l'organisme financé par le programme MLCP (tableau 5.2). Environ 4 % des clientes et clients du programme MLCP étaient réinstallés à la fin du programme, habituellement dans leur collectivité d'origine, et près de 1 % des clientes et clients étaient décédés à la fin du programme MLCP.

Tableau 5.2

Proportion de clientes et clients du programme MLCP selon certains résultats mentionnés dans les notes de cas individuelles, Canada, de 2015-2016 à 2019-2020

Résultats mentionnés dans les notes de cas individuelles	Pourcentage N = 2 289
Logement	
Logement stable	18,3
Recours aux abris	3,6
Instabilité résidentielle/sans-abri	2,3
Regroupement familial	
A retrouvé la garde ou le droit de visite des enfants	3,6
Enfant(s) pris en charge par les services de protection de l'enfance ou adopté	1,0
A repris contact avec la famille et les enfants	5,5
Toxicomanie	
A réduit sa consommation de substances et a obtenu un traitement	20,0
Est aux prises avec la toxicomanie	9,0
Santé mentale	
A amélioré sa santé mentale et obtient de l'aide	28,3
Est aux prises avec des problèmes de santé mentale	6,7
Santé physique	
Recours aux soins médicaux	5,2
Est aux prises avec des problèmes de santé physique	1,2
Sécurité et violence	
A fui pour sa sécurité, préoccupations immédiates pour la sécurité	15,4
A récemment subi des violences importantes, comme une agression	2,1
Compétences de base	
A acquis de nouvelles compétences de base et d'adaptation	11,9
A renforcé ou créer un réseau social	14,6
Situation socioéconomique	
Retour aux études ou études terminées	8,9
Emploi régulier	6,3
Stabilité financière	5,0
Participation au système de justice	
Poursuites contre les trafiquants	8,2
Résolution de problèmes juridiques personnels	5,2
Incarcéral avant ou pendant le programme MLCP	1,9
Autres résultats	
A quitté ou a été renvoyé du programme, ou le contact a été perdu	17,8
A déménagé	3,9
Est décédé	0,5
Inconnu	6,6

Notes :

1. Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, de sorte que la somme des pourcentages ne donne pas 100 %.
2. Dans la catégorie « Enfants pris en charge ou adoptés », un faible nombre de clientes et clients du programme MLCP avaient volontairement confié leurs enfants au système de protection de l'enfance, mais dans la plupart des cas les enfants ont été pris en charge.

3. La catégorie « Inconnu » comprend les réponses « Inconnu » et « Non déclaré » (sans objet).

Source : Justice Canada, Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP), de 2015-2016 à 2019-2020.

Conclusion

Les organismes financés par le programme MLCP ont donné des renseignements essentiels sur les expériences de leurs clientes et clients, qui ont souvent besoin de ressources et de soutiens multiples, comme le logement, les soins de santé et le counseling. Un grand nombre de clientes et clients du programme MLCP ont besoin de programmes d'éducation pour renforcer les compétences sociales, les compétences de base et les capacités d'adaptation qu'ils n'ont pas pu développer en raison de l'isolement lié au commerce du sexe. Selon les notes de cas, les programmes de soutien culturel pour les peuples autochtones sont essentiels au bien-être des clientes et clients autochtones.

Au début du programme MLCP, la proportion de clientes et clients qui cherchaient du soutien pour quitter le commerce du sexe était de plus de 80 %. À la fin du programme MLCP, environ 20 % des clientes et clients avaient quitté le commerce du sexe et 5 % y étaient restés. Plus de 70 % des notes de cas individuelles ne précisaient pas le statut de la cliente ou du client dans le commerce du sexe.

Un certain nombre de clientes et clients du programme MLCP ont également pu atteindre leurs autres objectifs, comme avoir accès à un logement sûr, récupérer la garde de leurs enfants et traiter des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, mais il ne s'agissait pas de proportions importantes parmi les clientes et clients qui avaient initialement demandé du soutien pour ces problèmes.

Environ 18 % des clientes et clients du programme MLCP ont soit quitté le programme, soit cessé de communiquer avec le personnel, soit été retirés du programme. Selon les notes de cas, les clientes et clients qui ont été retirés du programme par les organismes financés par le programme MLCP avaient eu des comportements violents et/ou éprouvaient vraiment des difficultés avec leurs dépendances (par exemple, une consommation constante de drogues). Un certain nombre de clientes et clients du programme MLCP estimaient que le programme ne répondait pas à leurs besoins et ont choisi de quitter d'eux-mêmes.

En conclusion, l'ensemble de données du programme MLCP contenait des renseignements importants sur certaines des caractéristiques et expériences sociodémographiques des personnes qui rendent des services sexuels au Canada. Ces renseignements seront utiles pour la prestation des programmes et des services. Il reste des lacunes statistiques à combler²², au chapitre par exemple des répercussions à long terme du commerce du sexe, et des services et soutiens que recherchent les personnes qui rendent des services sexuels.

²² Toute recherche effectuée directement auprès des personnes qui rendent des services sexuels doit protéger leur sécurité et leur bien-être; il faut offrir les protections nécessaires en matière de vie privée et de confidentialité, ainsi que les soutiens appropriés, comme des professionnels de la santé mentale, afin de réduire le risque d'un nouveau traumatisme.

Sources des données et méthodes

Données du programme de Mesures pour lutter contre la prostitution (MLCP)

Toutes les données utilisées dans la présente étude ont été recueillies auprès d'organismes qui ont reçu des fonds du programme MLCP au cours de la période de 2015-2016 à 2019-2020. Deux types d'organismes ont reçu des fonds du programme MLCP : des organismes sans but lucratif et des organismes d'application de la loi. Des organismes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont reçu des fonds du programme MLCP.

Les données du programme MLCP utilisées pour la présente étude proviennent de deux sources importantes, soit les rapports axés sur les clientes et clients (2 289 clientes et clients de 13 organismes sans but lucratif) et les entrevues semi-structurées menées au cours de l'été 2021 auprès de 18 organismes financés par le programme MLCP. Les organismes financés par le programme MLCP ont également fourni 129 rapports narratifs : 81 provenaient d'organismes sans but lucratif et 48 d'organismes d'application de la loi; les rapports contenaient des renseignements qualitatifs sur les expériences des clients de ces organismes. Ces rapports comprennent des rapports provisoires et des sommaires annuels. La majorité des données utilisées pour la présente étude proviennent toutefois des rapports et des entrevues sur les clientes et clients.

Pour les rapports sur les clientes et clients, au début de la période de financement, les 13 organismes sans but lucratif ont reçu une feuille de calcul Excel contenant des variables et des catégories précises couvrant trois aspects généraux, soit les renseignements sur la cliente ou le client, les caractéristiques au moment de l'admission au programme et les caractéristiques en cours de prestation du programme. Les variables et les catégories sont énumérées ci-après. Ces organismes financés par le programme MLCP ont également reçu deux documents contenant des instructions pour remplir l'ensemble de données Excel, soit un guide de codage et un guide de l'utilisateur.

Le personnel du programme MLCP au ministère de la Justice Canada a établi la liste des variables prédéterminées suivantes :

Renseignements sur la cliente ou le client

- Numéro anonymisé d'identification de la cliente ou du client
- Date de début
- Groupe d'âge
- Identité de genre
- Membre d'un ou de plusieurs groupes cibles précis
- Situation de famille (état matrimonial et présence d'enfants)

Caractéristiques au moment de l'admission au programme

- Envoyé par
- Nombre de tentatives pour se sortir du milieu
- Réseaux de soutien
- Problèmes de toxicomanie

- Raison principale pour laquelle la cliente ou le client souhaite abandonner la prostitution (question ouverte)
- Niveau de risque au moment de l'admission

Caractéristiques en cours de prestation du programme

- Types d'orientation
- Types de programmes et de services fournis
- Types de programmes complétés
- Degré de participation
- Dernière date à laquelle les services ont été fournis
- Résultats
- Présence d'un changement positif (c.-à-d. réduction des facteurs de risque)
- Décrivez les changements/effets (question ouverte)

Les deux variables à question ouverte, « Raison principale pour laquelle la cliente ou le client souhaite abandonner la prostitution » et « Décrivez les changements/effets », ont permis de corriger le codage pour certaines des variables prédéterminées et de créer de multiples nouvelles variables. Par exemple, les deux variables à question ouverte ont permis de corriger le codage pour les variables de la « situation de famille », comme la désignation des clientes qui étaient enceintes ou celles dont les enfants avaient été pris en charge par les services de protection de l'enfance. Les variables à question ouverte ont également permis de coder les répondants qui avaient quitté le commerce du sexe, qui y étaient restés ou qui y étaient retournés, ainsi que plusieurs variables sur les résultats, comme le logement, la santé mentale et physique et les problèmes de toxicomanie.

L'analyse des données a été effectuée sans poids d'enquête. Les chiffres inférieurs à 10 ont été supprimés afin de protéger la vie privée et la confidentialité des clientes et clients du programme MLCP. Tous les pourcentages présentés dans les tableaux et les graphiques ne sont pas arrondis et comprennent la première décimale, puis les pourcentages sont arrondis dans le texte.

Enfin, des entrevues semi-structurées ont été réalisées auprès de certains employés d'organismes qui ont reçu des fonds du programme MLCP de 2015-2016 à 2019-2020. Sur les 23 organismes qui ont reçu des fonds, 18 ont consenti et ont participé à une entrevue du 23 juin 2021 au 12 août 2021. La plupart des entrevues ont été réalisées en anglais, un petit nombre en français.

Il y a huit questions normalisées dans le guide d'entrevue, qui a été envoyé aux personnes interrogées au moins un jour avant l'entrevue. Une citation tirée d'un rapport narratif a généralement été ajoutée à une question afin que les personnes interrogées donnent plus de contexte sur les clientes et clients de leur organisme. Les questions d'entrevue normalisées sont énumérées ci-après. Les questions n'ont pas toutes été posées selon le libellé exact, et des questions de suivi ont pu être posées selon les renseignements donnés par les personnes interrogées.

- 1) Pourriez-vous décrire les clientes et clients de votre organisme?
- 2) Quels sont les antécédents des clientes et clients desservis par votre organisme?
- 3) Quelles sont les raisons les plus courantes pour lesquelles vos clientes et clients sont entrés dans le commerce du sexe? Comment distinguez-vous les clientes et clients qui travaillent dans le commerce du sexe par choix et ceux dont ce n'est pas le cas?

- 4) Selon votre expérience, quels sont certains des facteurs de risque pour les personnes vulnérables à l'exploitation sexuelle?
- 5) À quels types de difficultés vos clientes et clients se heurtent-ils lorsqu'ils quittent le commerce du sexe?
- 6) Quels sont les taux de réussite pour vos clientes et clients qui quittent le commerce du sexe? Sont-ils plus susceptibles d'y retourner ou d'en sortir? À votre avis, quels sont les principaux facteurs qui incitent les gens à retourner dans le commerce du sexe, et ces facteurs ont-ils un lien avec les principaux facteurs associés à une sortie réussie?
- 7) Comment les renseignements sur les clientes et clients ont-ils été obtenus, et qui a rempli les rapports qui ont été présentés au ministère de la Justice Canada (au personnel du programme MLCP)?
- 8) Y a-t-il quelque chose que vous aimeriez nous demander, ou y a-t-il d'autres renseignements sur vos clientes et clients que vous aimeriez partager?

Limites des données

Il convient de souligner quelques limites au chapitre des données utilisées dans la présente étude. Les caractéristiques des clientes et clients dans l'ensemble de données du programme MLCP n'ont pas toutes été déclarées de façon uniforme. Au cours des entrevues, le représentant d'un organisme financé par le programme MLCP a fait remarquer qu'il ne pouvait sélectionner qu'une seule caractéristique par variable dans l'ensemble de données Excel. Par exemple, il a seulement sélectionné « Autochtone » au lieu de « Autochtone » et « Traite sexuelle », ce qui aurait mieux représenté leur cliente. La plupart des organismes ont toutefois été en mesure d'indiquer plusieurs catégories pour la même variable, comme « Autochtone » et « Traite sexuelle ».

Tous les représentants des organismes financés par le programme MLCP ont expliqué au cours des entrevues que le principal objectif de leur organisme est d'établir des relations avec les clientes et clients. Le personnel n'insiste pas pour que les clientes et clients quittent le commerce du sexe; il met plutôt l'accent sur la planification de la sécurité et des stratégies de réduction des méfaits, peu importe la situation dans laquelle se trouve la cliente ou le client ou la situation qu'il a choisie.

De plus, des clientes et clients n'ont peut-être pas divulgué toutes leurs caractéristiques en raison d'un manque de confiance. Au fil du temps, les organismes financés par le programme MLCP ont déployé des efforts pour mettre à jour les dossiers de leurs clientes et clients au fur et à mesure qu'ils étaient mis au courant de nouveaux renseignements. Par conséquent, lorsqu'une cliente ou un client est présent dans plusieurs années de données pour un organisme, les caractéristiques de l'exercice le plus récent ont été utilisées pour l'ensemble de données de la présente étude. Dans la mesure du possible, les doublons ont été supprimés de l'ensemble de données. Les clientes et clients ayant le même numéro d'identification, mais des caractéristiques et des résultats très différents, ont été conservés dans l'ensemble de données.

Enfin, les organismes financés par le programme MLCP n'offrent pas tous les mêmes programmes et services. Les organismes sans but lucratif ne déclarent pas tous de la même façon les programmes auxquels leurs clientes et clients ont eu accès et qu'ils ont complétés. Par exemple, certains organismes ont utilisé les catégories générales données dans le guide de codage pour coder les programmes et les services, tandis que d'autres ont écrit le nom exact du programme, ce qui a nécessité certaines recherches en ligne pour pouvoir inscrire le code de la catégorie générale. Le livre des codes présenté en annexe contient tous les détails sur le codage des données dans la présente étude.

Références

Allen, M., et C. Rotenberg, 2021. *Crimes liés au commerce du sexe : avant et après les modifications législatives au Canada*. Produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

American Psychiatric Association. 2018. *What Are Dissociative Disorders?*
<https://www.psychiatry.org/patients-families/dissociative-disorders/what-are-dissociative-disorders>.

Haak, D. 2019. « Re(de)fining Prostitution and Sex Work: Conceptual Clarity for Legal Thinking ». *Windsor Review of Legal and Social Issues*, vol. 40.

Ibrahim, D. 2021. « La traite des personnes au Canada, 2019 ». *Bulletin Juristat — En bref*.
Produit n° 85-005-X au catalogue de Statistique Canada.

Ministère de la Justice Canada. 2014. *Document technique : Projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel pour donner suite à la décision de la Cour suprême du Canada dans l'affaire Procureur général du Canada c. Bedford et apportant des modifications à d'autres lois en conséquence*.
Ottawa, Ontario.

Ministère de la Justice Canada. 2017. *Mesures pour lutter contre la prostitution, Appel de propositions – ONG et organismes gouvernementaux*. <https://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/jp-cj/fond-fund/ngo.html>.